



## Écho Aux Quatre-Vents



**VENDREDI 29 MARS 2019**

**BONJOUR À TOUS LES PARENTS!**

### **TABLEAU D'HONNEUR POUR SOULIGNER LA DEUXIÈME ÉTAPE :**

C'est dans la semaine du 25 mars que la direction aura eu le plaisir de remettre les certificats de mérite aux élèves pour la 2<sup>e</sup> étape. Le tableau d'honneur est situé tout près du gymnase 1, vous pourrez y admirer les photos prises à cette occasion. Soyez à l'affût!

### **DICTÉE DES QUATRE-VENTS :**

La cinquième dictée des Quatre-Vents a eu lieu dans la semaine du 18 mars. Les élèves ont travaillé fort et il est maintenant temps de récolter le fruit de leurs efforts. Si vous avez toujours l'enveloppe, merci de la retourner à l'école.

Je vous rappelle que la moitié des sommes recueillies est remise à la clinique de pédiatrie sociale L'Étoile (dans le cadre du défi-école du tournoi Pierre-Larose) et l'autre moitié servira pour différents projets de classe.

### **TRIATHLON SCOLAIRE CSDHR**

Le triathlon scolaire CSDHR est annulé cette année. En effet, la réfection du Colisée Isabelle-Brasseur explique cette décision. On se reprend l'an prochain !

### **EXAMENS DE FIN D'ANNÉE**

Nous sommes maintenant bien engagés dans la troisième étape. Votre enfant aura sous peu les dates d'examens ministériels. Il est important de vous assurer que votre enfant soit présent à l'école à ces moments. Pour les niveaux concernés, il est important de se rappeler que selon les règles du Ministère, un voyage n'est pas un motif valable et accepté.

## **VISITE DES ÉLÈVES DU PRÉSCOLAIRE POUR 2018-2019 :**

C'est le 9 mai prochain que les futurs élèves du préscolaire seront accueillis pour passer une demi-journée avec notre équipe. Les parents concernés recevront à cet effet une invitation officielle.

## **CHAUSSURES À L'EXTÉRIEUR**

Plusieurs informations circulent actuellement concernant le port ou non des bottes à l'extérieur. Même si le printemps est arrivé, nous demandons à ce que les enfants portent leurs bottes d'hiver, et ce, jusqu'au 5 avril.

## **SÉCURITÉ AU DÉBARCADÈRE**

Nous tenons à vous rappeler que la circulation dans le stationnement et dans le débarcadère doit se faire de la même manière que sur la voie publique. Certaines règles doivent être respectées. Actuellement, plusieurs ne le sont pas.

- Lorsque le panneau « Arrêt » d'un autobus est déployé, même si vous êtes au débarcadère, vous DEVEZ faire cet arrêt obligatoire.
- Les déplacements automobiles doivent se faire dans le sens des flèches. L'entrée du stationnement doit demeurer une entrée. Ce n'est pas une sortie.

Merci d'y porter une attention particulière. Il en va de la sécurité des enfants et des membres du personnel.

## **VOUS DÉMÉNAGEZ? VITE! DITES-NOUS OÙ! :**

Le transport scolaire joue un rôle essentiel dans l'organisation des activités d'une commission scolaire.

Dès le début du mois de juin sont préparés les parcours pour la rentrée.

Le service du transport scolaire veut vous offrir un service efficace. Ils ont besoin de votre collaboration!

Il est essentiel d'informer l'école, **le plus tôt possible, idéalement avant le 1<sup>er</sup> mai**, de tous les changements d'adresse au dossier de votre enfant pour l'année scolaire 2019-2020 afin qu'ils puissent déterminer son droit au transport scolaire et procéder à l'attribution de celui-ci avant la rentrée.

Si pour des raisons exceptionnelles, il vous est impossible d'informer l'école de ces modifications à cette date, nous vous prions de le faire dans les plus brefs délais.

## **VOTRE ENFANT AURA-T-IL DROIT AU TRANSPORT SCOLAIRE? :**

Si vous souhaitez savoir si votre enfant a droit au transport scolaire et connaître l'information relative à son transport, vous devez désormais obtenir les données du transport en allant sur le site de la commission scolaire et suivre les liens suivants : Information aux parents / Transport scolaire / Droit au transport scolaire / Le relevé d'embarquement de votre enfant y sera aussi disponible. Vous aurez besoin du code permanent de l'élève ainsi que le code postal. L'avis est imprimable en format PDF et peut être demandé en tout temps par le conducteur ou la conductrice. Les données du transport sont également disponibles sur le Portail Parent.

## **DES NOUVELLES DU SERVICE DE GARDE :**

- Le renouvellement d'inscription en ligne est disponible jusqu'au 5 avril. Si vous avez des questions, contactez madame Marie-Constance Rouleau.
- Le sondage à propos des journées pédagogiques du mois d'août vous sera acheminé en avril. C'est le camp de jour de la ville qui sera en fonction lors des journées pédagogiques du 25, 26 et 27 juin 2019.
- Soyez attentifs à vos courriels. Nous vous informerons d'une organisation différente pour la plage horaire dédiée aux devoirs.
- Rappel pour les absences de vos enfants : Le numéro de téléphone est le **450-348-7341, poste 8199**. Les messages sont pris régulièrement!

## **DATES IMPORTANTES :**

|                     |  |
|---------------------|--|
| Vendredi 29 mars :  | Journée de classe (reprise du 13 février). <b>JOUR 6</b> |
| Lundi 08 avril :    | Journée de classe (reprise du 24 janvier) <b>JOUR 5</b>  |
| Vendredi 19 avril : | CONGÉ  |
| Lundi 22 avril :    | CONGÉ  |
| Mercredi 24 avril : | Réunion du conseil d'établissement à 19h15               |
| Jeudi 25 avril :    | Visite des 6 <sup>e</sup> année à la PCAR                |
| Mardi 30 avril :    | Vaccination (en avant-midi) pour 4 <sup>e</sup> année    |

La prochaine parution du journal se fera dans la semaine du 23 avril 2019.

**La direction.**